

■ **Rapido Arch Sàrl**, à Le Grand-Saconnex, l'Ancienne-Route 54. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 07.03.2003. But: exécution de toutes prestations en rapport avec l'architecture, la construction et l'immobilier au sens large, à l'exception de toutes opérations immobilières au sens de la Loi Fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger (LFAIE). Capital: CHF 20'000. Associés: Abedecaroux Patricia, de Onsernone, à Cologny, pour une part de CHF 8'000, et Detraz Etienne, de France, à Thonon-les-Bains, F, pour une part de CHF 12'000. Gérants: les associés Abedecaroux Patricia et Detraz Etienne, tous deux avec signature individuelle. Organe de publication: FOSC.

Journal no 3052 du 14.03.2003  
(00911780 / CH-660.0.574.003-3)